



## **DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

### **SEANCE ORDINAIRE DU 10 Juillet 2020**

**Présents** : MM. Mmes : SAND Gilbert – RUCH Valérie – SCHMITT Dominique – PFISTER Monique – CLEISS Jonathan – SEIBERT Sandra – RUCH Yannick – LEONHART Caroline - PETITEAU Sylvia – SCHILL Fabien – WARTH Céline – SCHEER Cédric – KLOPFENSTEIN Martine – LENHARDT Olivier

**Absent excusé** : M. LIENHART Bernard (procuration à Mme KLOPFENSTEIN Martine)

#### **ORDRE DU JOUR** :

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Election des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants pour les élections sénatoriales
3. Approbation du compte rendu du 12 juin 2020
4. Compte rendu des délégations de signature du Maire
5. Commission communale des impôts directs
6. Location terrains agricoles
7. Achat terrain
8. Divers

#### **DECISIONS PRISES** :

##### **1. Désignation d'un secrétaire de séance**

Exceptionnellement, 2 secrétaires ont été désignées par le conseil municipal :

- Mme RUCH Valérie en qualité de secrétaire de l'élection des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants pour les élections sénatoriales
- Mme PETITEAU Sylvia en qualité de secrétaire de séance

##### **2. Election des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants pour les élections sénatoriales**

Une seule liste de candidats aux fonctions de délégués et suppléants pour les élections sénatoriales du 27/09/2020 a été déposée, dans le respect de la parité et de l'alternance :

3 titulaires : SAND Gilbert, RUCH Valérie et RUCH Yannick

3 suppléants : PFISTER Monique, CLEISS Jonathan et PETITEAU Sylvia

### Constitution du bureau :

Le bureau est constitué de 4 assesseurs :

- Les deux membres les plus jeunes de l'assemblée sont :  
RUCH Yannick et SCHEER Cédric
- Les deux membres les plus âgés de l'assemblée sont :  
KLOPFENSTEIN Martine et PFISTER Monique

Après vote secret, la liste a obtenu 15 voix.

### **3. Approbation du compte rendu du 12/06/20**

Le conseil municipal, à l'unanimité des présents, approuve le compte rendu de la séance du 12 juin 2020.

### **4. Compte rendu des délégations de signature du Maire**

Depuis la dernière réunion du conseil municipal du 12 juin 2020, Monsieur le Maire n'a eu aucun nouveau dossier à traiter.

### **5. Commission Communale des impôts directs**

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que la Commission Communale des impôts directs doit être composée d'un président de commission, de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants.

Il propose la liste des délégués suivants :

- Président de commission : SAND Gilbert (maire)
- Titulaires : RUCH Valérie, CLEISS Jonathan, RUCH Yannick, SEIBERT Sandra, HETZEL Jean-Claude et CRON Roger
- Suppléants : SCHMITT Dominique, LIENHART Bernard, SCHILL Fabien, LENHARDT Olivier, BAUER Albert et WOLF Caroline

Le conseil municipal, à l'unanimité des présents, approuve la liste proposée.

### **6. Location terrains agricoles**

Monsieur le Maire rappelle la demande de Madame Emma BANZET, faite en juin 2019, de location gratuite des terrains agricoles situés au Schoenfeld pour y faire paître ses vaches Galloway. Cela conviendrait fortement aux terrains en question qui sont partiellement marécageux.

A ce moment-là, la commune était sous contrat avec le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord : le Parc proposait de rénover (mise en place d'une clôture, d'un abreuvoir.) et d'entretenir les terrains contre une somme forfaitaire de 3000 €, payable en une seule fois ou payable en 3 fois, à raison de 1000 € par an sur 3 ans. La commune refusait et demandait la résiliation du contrat.

Le contrat ayant été résilié avec le PNRVN prit fin le 15/05/2020.

Madame BANZET réitère sa demande cette année.

Entretemps, le nouveau paysan du village, M. WILL, a fauché les divers terrains sans en avertir la commune.

Se pose donc la question de savoir s'il faut à nouveau contracter avec le Parc, si la commune autorise Madame BANZET à utiliser ces terrains, ou si nous louons les terrains à Monsieur WILL.

Au vu de l'état actuel des choses, il a été décidé que M. WILL devait continuer à nettoyer les terrains cette année, puisqu'il a déjà commencé. Une nouvelle délibération sera prise l'an prochain.

## **7. Vente et Achat terrain**

- Madame ANSTETT Angèle propose de vendre à la commune le terrain situé au lieu-dit Schindergrub, cadastré à Wimmenau section B, parcelle 381 d'une contenance de 9.35 ares et appartenant à sa défunte mère, SCHEER Berthe .  
Le conseil municipal, à l'unanimité des présents, accepte la proposition et fixe à 300,-€ le prix d'achat forfaitaire du terrain.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que M. GRASSWILL Ronny, M. HUBER Jean-Claude et Mme JOCHEM Elise souhaitent acquérir le terrain communal situé au lieu-dit Lichtenburger Hard, cadastré à Wimmenau Section 3 parcelle 39 et d'une contenance de 11,84 ares, chacun souhaitant acquérir la partie de terrain situé en prolongement de sa propriété.  
Après discussion, le conseil municipal décide de vendre le terrain aux trois riverains . Le prix est fixé à 1000 ,- Euros l'are et les frais de notaire et de géomètre seront à la charge des acheteurs au prorata des surfaces acquises.  
Le maire ou l'un des adjoints sont autorisés à informer les riverains et à signer les actes à intervenir.

## **8. Divers**

- La question de l'entretien des bas-côtés de la rue de la forêt a été soulevée : M. le Maire se charge de prévenir M. RICHERT Didier pour qu'il y passe le broyeur ou la débroussailleuse.
- Des remarques ont été faites quant à l'état des bancs publics.
- Dans le dispositif « vergers pour la biodiversité » la Communauté des Communes est prête à financer les vergers anciens, mais uniquement en zone agricole ; le verger communal, bien que situé en zone urbanisée peut aussi être retenu, puisqu'il peut être considéré à caractère pédagogique (à voir avec l'école).
- Le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord avait invité à une réflexion collective autour des paysages des Vosges du Nord pour valoriser ses chemins et sentiers ; 24 communes du PNR, dont Wimmenau, sont traversées par le GR53, sentier de grande randonnée qui traverse le territoire de Wissembourg à Saverne. C'est l'entreprise Gabriel Milochau de Sparsbach, paysagiste concepteur, qui fera la proposition de la structure au niveau de l'abri du randonneur au-dessus de la maison Suisse à Wimmenau.
- M. OSSWALD Jean-Louis informe de son intention d'organiser la traditionnelle fête de l'endurance équestre les 28-29-30/08/2020. Mr le Maire répondra par la positive à un courrier de la préfecture à ce sujet.
- M. le Maire a annoncé l'arrivée de nouveaux locataires au 5 rue Ritti.
- Après plusieurs rumeurs de fermeture, M. le Maire souhaite clarifier la question du périscolaire qui maintient son activité pour la prochaine année scolaire 2020/2021.
- La question des travaux (P.A.T.A) initialement prévus en juin dans la rue de la gare a été posée : en effet, les travaux ont été décalés en raison d'une panne de camion. La date des travaux n'est pas encore connue à ce jour.

**Lu et approuvé,**

La secrétaire :

Les Conseillers :